

CONTRAT D'ADHESION



CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR

Malakoff Humanis Prévoyance
TSA 77374
34186 Montpellier CEDEX 4
09 69 32 21 34

Adhésion

Modification

Contrat d'assurance collective du régime frais de santé :
n°CCN017100/CCN017101

N° Entreprise : _____

Date d'effet retenue de l'adhésion : _____

Code distributeur : _____

Taux : _____

CONTRAT SOCLE COLLECTIF OBLIGATOIRE GARANTIES FRAIS DE SANTE

Raison sociale : _____

Adresse du siège social : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse de correspondance (si différente) : _____

Téléphone : _____ Télécopie _____ e-mail : _____

Date de création : _____ Forme juridique : _____

Code NAF : _____ N° IDCC : _____ N° SIREN : _____

Nature de l'activité : _____

Effectif assuré concerné à la date de l'adhésion : _____

> ADHESION

L'employeur, ci-dessus nommé, représenté par _____ agissant en qualité de _____ muni de tous les pouvoirs nécessaires ⁽¹⁾ déclare adhérer au contrat d'assurance collective du régime frais de santé référencé ci-dessus, au profit l'ensemble du personnel, à Malakoff Humanis Prévoyance, en vue d'appliquer les dispositions du régime frais de santé instauré par l'Accord de Prévoyance du 3 juillet 2015 de la Convention Collective National Hôtellerie de Plein Air.

Le contrat d'assurance collective du régime frais de santé prévoit la possibilité d'étendre la couverture des garanties aux membres de la famille du participant (Cf. Conditions Générales mentionnées ci-dessus) **sous réserve d'en faire la demande via le Bulletin d'Affiliation et d'Adhésion Individuelle**. Les cotisations sont à la charge exclusive du salarié et sont appelées selon la modalité retenue ci-après :

Appel de cotisation individuel (auprès du salarié)

Appel de cotisation collectif (auprès de l'entreprise)

(1) L'adhésion constituant un engagement contractuel de l'entreprise, la présente demande doit être signée par un représentant légal de l'entreprise ou, à défaut, par une personne dûment habilitée à prendre cet engagement. **Afin d'enregistrer l'adhésion, l'entreprise doit joindre au présent document un Kbis de moins de 3 mois ou le récépissé de déclaration à la Préfecture pour une Association.** Lorsque le signataire n'est pas le représentant légal mentionné sur le Kbis ou n'est pas le président de l'association, il doit fournir une copie de sa pièce d'identité (CNI, passeport, carte de séjour) en cours de validité ainsi que le pouvoir l'ayant dûment habilité à cet effet

TOURNEZ SVP ►

> ENGAGEMENT

Le contrat d'adhésion est souscrit à effet du 1^{er} jour du mois civil suivant l'envoi du contrat d'adhésion (cachet de la poste faisant foi) ; un double vous sera retourné après signature par Malakoff Humanis Prévoyance. En tout état de cause, l'adhésion ne sera effective qu'à l'issue des vérifications règlementaires incombant aux entreprises d'assurance.

La rémunération perçue par le personnel Malakoff Humanis Prévoyance au titre de la distribution du contrat a la nature d'un salaire.

L'entreprise certifie avoir été sollicitée par son conseiller pour déterminer ses besoins et exigences en matière de couverture frais de santé et avoir bénéficié d'un conseil adapté à sa situation préalablement à la souscription du présent contrat d'adhésion.

Préalablement à la signature du contrat d'adhésion, l'entreprise reconnaît avoir reçu et pris connaissance du Document d'Information Produit Frais de santé « CCN Hôtellerie de Plein Air » ainsi que du Document d'Information Produit Assistance, du présent contrat d'adhésion, (le contrat d'adhésion et les Conditions Générales référencées « CG-CCN HPA-santé-2016 » où figurent en annexe les cotisations et les garanties), ainsi que de la notice d'information référencée « NI-CCN HPA-santé-2016 » et les Conditions générales valant notice d'information dénommées « ASSISTANCE SANTE A DOMICILE » référencées « Convention n°753734 », téléchargeables à l'adresse suivante : <http://univers.malakoffmederic.com/assistance-teleconsultation.html>. Après avoir pris connaissance de l'ensemble de ces documents, il en accepte les termes.

L'entreprise

Malakoff Humanis Prévoyance

Fait à _____ le _____

Fait à _____ le _____

Signature (et cachet)

Le Directeur
Signature (et cachet)

Les informations collectées sont toutes nécessaires à « Malakoff Humanis Prévoyance », ci-après désigné Malakoff Humanis, responsable du traitement, pour la passation, la gestion et à l'exécution du contrat d'assurance.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour motifs légitimes, de limiter le traitement dont vous faites l'objet et d'un droit à la portabilité des données personnelles dans les limites fixées par la loi. Vous disposez enfin de la possibilité de vous opposer, à tout moment et sans frais, à la prospection commerciale, y compris lorsque celle-ci est réalisée de manière ciblée.

Ces droits peuvent être exercés directement sur notre site via nos formulaires, par email à dpo@malakoffhumanis.com ou par courrier à Malakoff Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 9. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données à caractère personnel accessible sur notre site internet.

Vous disposez également du droit de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique gérée par la société Opposetel. Pour plus d'informations : www.bloctel.gouv.fr.

Malakoff Humanis Prévoyance – Institution de Prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du Code de la Sécurité Sociale, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n°775 691 181 – Siège social : 21 rue Laffitte 75009 PARIS – Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09

Les garanties assistance sont portées par AUXIA Assistance – Société anonyme au capital entièrement libéré de 1 780 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n°351 733 761 – Siège social : 21 rue Laffitte 75009 PARIS